

lère injuste, si, comme il le semble, elle ne distingue pas entre les cas et les personnes et englobe dans sa réprobation, avec le commerce frauduleux et les manœuvres coupables, le commerce honnête, le simple fait de fermer ses greniers en temps de bas prix, ou d'acheter en baisse, afin de revendre en hausse. Y avez-vous songé? S'il n'y avait pas, à avoir produit du blé ou à le garder, un bénéfice à espérer, qui donc se chargerait de produire et de conserver? Si, dès le lendemain de la récolte, tout le produit de cette récolte, par une sorte de consentement universel, était amené sur les marchés: si rien ne retenait l'empressement des consommateurs à consommer, avec quelle insouciance, quel mépris, ce blé, que vous voulez voir respecter si fort, ne serait-il pas traité? Et combien, par suite de ce gaspillage, faudrait-il de temps pour en amener l'épuisement, avec son cortège de privations et de misère?

"Le commerce des grains, ce commerce que vous maudissez, il est, et il est seul, le régulateur nécessaire de la consommation, le frein du gaspillage, le conservateur vigilant et actif des ressources communes. Remarquez, disait avec son admirable bon sens, le grand Turgot, que le blé est une marchandise qui, à la différence de la plupart des autres, ne se produit qu'une fois par an, et qu'une fois cette production annuelle effectuée, une fois la moisson faite dans un pays, il est impossible, avant un an, d'y ajouter un grain. Il faut donc, de toute nécessité, que la quantité récoltée, quelle qu'elle soit, suffise jusqu'à la récolte suivante, c'est-à-dire que la consommation en soit réglée de façon à durer. Qui se chargera de pourvoir à ce règlement? Qui, soucieux de maintenir l'équilibre entre les consommateurs et les ressources, modérera les commandes? Qui, plus prévoyant et plus clairvoyant que l'administration la plus puissante, saura répartir sur les trois cent soixante-cinq jours de l'année et sur les trente ou quarante mille communes d'un grand pays, la quantité exacte ou approchée de subsistances qui doit constituer sa part dans l'ensemble, et gagner, finalement, sans déficit cruellement douloureux ou sans excédent inutilisé, la fin de la période alimentaire? C'est le commerce, le commerce seul, encore une fois, à la condition qu'il soit libre et maître de s'organiser pour acheter là où le cultivateur veut vendre et pour vendre là où le consommateur veut acheter. Il n'y a pas de récolte si abondante, a écrit Adam Smith, qui ne devienne insuffisante si elle n'est épargnée; et il n'y en a pas, si médiocre qu'elle soit, qui ne suffise, si elle est habilement ménagée. Or, c'est le commerce seul qui, par le resserrement ou le relâchement des prix, peut modérer ou élargir la consommation de manière à

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

210 NEW YORK LIFE BLDG

11, Place d'Armes, MONTREAL.

Tel. Bell, Main 1787.

LA BANQUE PROVINCIALE DUCANADA

Siège Central; 7 & 9, Place d'Armes, Montréal, Can.

Capital Autorisé \$2,000,000.00
Capital Versé \$1,000,000.00
Réserve et Surplus \$246,000.00

Conseil d'Administration:

Président: M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Co
Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: M. S. CARSLY, de S. Carsley & Co.,
Grand Magasin Départemental;
Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.
Monsieur ROD FORGET, M.P., Président de la Cie.
"Richelieu & Ont. Nav. Coy"
Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian
Pacific Railway Co."
Monsieur ALPHONSE RACINE, de la Maison A. Racine
& Co, Marchands en gros, Montréal.

TANCREDE BIENVENU, Directeur-Gérant
A. S. HAMELIN, Auditeur-Général; J. W. L.
FORGET, Inspecteur; ALEX. BOYER, Secrétaire.

Censeurs:

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE,
Et-Juge en Chef de la Cour d'Appel.
Vice-Président: Docteur E. P. LACHAFELLE,
Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Sir LOMER GOUIN, Premier Ministre Provincial de la
province de Québec.

Département d'Epargne

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3% p. c. l'an, suivant termes. Intérêt de 3 p. c. sur dépôts payables à demande.

32 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Correspondants à l'Etranger:

Etats-Unis: New-York, Boston, Buffalo, Chicago.
Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée en 1855

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital payé \$3,500,000
Fonds de Réserve, \$3,500,000

JAMES ELLIOT, Gérant Général.

A. D. DURNFORD, Inspecteur en Chef et Sur-
intendant des Succursales.

Succursales dans la Province de Québec:

ARTHABASKA
CHICOUTIMI
DRUMMONDVILLE
FRANVILLE et RIVIERE DU LOUP
KNOXWTON [STATION]
LACHINE LOCKS
MONTREAL—
RUE ST-JACQUES—
RUE STE-CATHERINE—
MAISONNEUVE—
MARKET AND HARBOUR—
ST-HENRI—

QUÉBEC
RICHMOND
SOREL
ST. CÉSAIRE
STE-FLAVIE STATION
ST-OURS, QUÉ.
STE. THERESE DE BLAINVILLE
VICTORIAVILLE
WATERLOO

57 Succursales dans tout le Canada.
Agences à Londres, Paris, Berlin et dans
toutes les principales villes du monde.
Emission de Lettres de Crédit pour le com-
merce et lettres circulaires pour voyageurs.

assurer le moins mal possible cet indis-
pensable rationnement. Et c'est pourquoi,
ajoutait le grand économiste anglais, il
est aussi nécessaire d'accaparer (lisez
d'emmagasiner), que de semer. Les gre-
niers des marchands sont les garde-man-
gers du peuple, les caisses d'épargne de
ses économies alimentaires. Et il n'y a
pas, en règle générale, à craindre qu'ils
en laissent rien perdre et qu'ils les veuil-
lent soustraire sérieusement au service
des affaires, car ils les ont payés, et ils
ont besoin de rentrer dans leurs débours.
Et ils ont besoin aussi de n'acheter et de
ne garder qu'autant qu'il est utile qu'ils
le fassent, c'est-à-dire autant qu'il y a des
gens désireux de vendre, et qu'il est né-
cessaire de contrarier la facilité à con-
sommer. Acheter bon marché et vendre
cher, a-t-on dit (croquant par là faire le
procès du commerce), c'est tout l'art du
commerçant.

"Eh" oui, sans doute; mais qu'est-ce
que cela signifie, sinon acheter dans le
lieu ou dans le temps où le producteur a
le plus besoin de vendre, et vendre dans
le lieu et le temps où le consommateur a
le plus besoin d'acheter? Rendre service
à l'un et à l'autre, par conséquent; et que
pourrait faire de mieux Dieu lui-même,
a pu dire Turgot, s'il se mêlait de faire
en personne cette répartition nécessaire?
Il l'a confiée au libre jeu de l'offre et de la
demande.

"Comprenons, mon cher Monsieur Wa-
gner, cette harmonie merveilleuse du mé-
canisme naturel des intérêts, et, tout en
continuant à, admirer la bonté compatis-
sante qui sait, à certaines heures, s'ou-
blier pour assister le dénûment d'autrui,
gardons-nous de partager et d'encourager,
à l'égard du commerce honnête, des pré-
ventions et des haines qui, en même
temps qu'elles peuvent amener des trou-
bles, des violences et des crimes, ne ten-
dent qu'à provoquer des chertés artifi-
cielles et à changer en disettes et en fa-
mines les chertés naturelles. Ne traitons
pas d'incendiaire le pompier qui apporte
de l'eau pour éteindre le feu, et d'affa-
meur le marchand qui passe son temps à
prévoir et à faire ce qui peut être le plus
utile à la moins imparfaite satisfaction
de nos besoins".

Nous ajouterons que, sans doute, il vau-
drait mieux que l'agriculteur puisse ven-
dre directement sa marchandise, sans
passer par les mains d'intermédiaires qui
ne sont pas toujours scrupuleux. Beau-
coup de syndicats s'occupent d'arriver à
ce but, mais il faut bien reconnaître que
cette organisation n'est pas encore géné-
rale ni complète; en attendant qu'elle le
devienne, nous sommes de l'avis de M.
Fr. Passy, il serait difficile de se passer
de commerçants, et ceux-ci ne jouent pas
tous le rôle presque odieux que leur prête
si sévèrement l'économiste anglais M. Wa-
gner.

"Le Travail National" de Paris.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"